



CHÉCY

Conseil municipal 2011 : **Compte-rendu du 22 mars**

L'an deux mil onze, le 22 mars 2011 à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Vincent VALLIES, Maire de Chécý.

Etaient présents : M. VALLIES, Mme BAULINET, M. RABILLARD, Mme GLOMERON, M. TINSEAU, Mme DAUDIN, M. MAUPETIT, Mme CHARDERON, M. DOUCET, M. PIZZINAT, Mme DUFOUR, M. LEPAULT, M. GACHET, Mme GACOIN, M. TOULOUGOUSSOU, Mme MENIS- GROBOL, M. LETELLIER, Mme PUGIN, M. SALLE, Mme DALLA-COSTA MILCENDEAU, Mme PELLE-PRINTANIER,

M. HURISSE, Mme PICARD-CORNAIRE, M. LEPRETRE, Mme FÉLIX, M. FLEURY, M. SALMON.

Absent(es) excusé(es) :

Mme BOUGAS a donné pouvoir à Mme DAUDIN

M. MIRAS CALVO a donné pouvoir à M. PIZZINAT

Formant la majorité des membres en exercice, M. GACHET a été désigné Secrétaire de séance.
Les comptes-rendus du 8 février 2011 sont adoptés à l'unanimité.

.....

M. le Maire présente Mme PELLE-PRINTANIER Marie-Odile, nouvelle conseillère municipale à la suite de la démission de Madame GALY. Mme PELLE-PRINTANIER est réputée installée au conseil municipal et peut valablement participer à ses travaux.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Election d'un adjoint

Le conseil municipal, à l'unanimité, a désigné Madame GLOMERON, 3^e adjointe au maire, en remplacement de madame GALY, démissionnaire.

Mme GLOMERON sera chargée des finances et du redressement des comptes de la commune.

Indemnités de fonction du nouvel adjoint

Le conseil municipal, à l'unanimité, a fixé le régime indemnitaire de Madame Isabelle GLOMERON 3^e adjointe au maire, déléguée aux finances et au redressement des comptes de la commune, à 22% de l'indice Brut 1015. Cette indemnité est conforme aux règlements en vigueur.

Election des membres du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

Le conseil municipal, à l'unanimité, a désigné M. RABILLARD, M. GACHET, Mmes DUFOUR, GLOMERON, DALLA-COSTA MILCENDEAU, PICARD-CORNAIRE représentants de la ville au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale à la suite démission de Mme GALY, laquelle entraînait de nouvelles désignations.

Désignation du représentant de la ville au SIGMA

Mme MENIS-GROBOL en tant que titulaire et M. RABILLARD en tant que suppléant ont recueilli chacun 23 voix et ont été élus représentants de la ville au SIGMA, en remplacement de Mme GALY titulaire démissionnaire et de Mme MENIS-GROBOL sa suppléante.



CHÉCY

FINANCES, PERSONNEL

Convention de mise à disposition du personnel de la ville de Chécý au SIVOM scolaire de St J de Braye

Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé la convention de mise à disposition d'un agent titulaire de la ville de CHECY au SIVOM scolaire de St J de Braye pour une période de 3 ans dès le 1^{er} mai 2011. Cette mise à disposition concerne un temps de travail de 17h30. L'agent concerné assurera le gardiennage du gymnase Pierre Mendès France.

Gratification des étudiants stagiaires

Le conseil municipal, à l'unanimité, a adopté le principe du versement d'une gratification mensuelle aux stagiaires dont la durée de stage est supérieure à 2 mois. Cette disposition est conforme aux textes en vigueur. La gratification s'élève par mois à 12.5% du plafond horaire de la sécurité sociale.

Vote des taux des impôts locaux

Le conseil municipal, à la majorité (23 pour, 6 abstentions), a décidé du maintien des taux d'imposition pour 2011. Ces taux inchangés sont les suivants : taxe d'habitation 29.50%, taxe sur le foncier bâti 45,00%, taxe sur le foncier non bâti 91,22%.

Garantie d'emprunt – réaménagement de dette – SA Bâtir Centre

Le conseil municipal, à l'unanimité, a accordé sa garantie pour 2 prêts contractés par la société BATIR CENTRE auprès de la Caisse des dépôts et consignations jusqu'au complet remboursement des sommes dues. Les sommes garanties s'élèvent à 50% du capital total soit 784 427,09 €. Il s'agit d'emprunts déjà garantis auparavant par la ville.

Garantie d'emprunt – rue Grainloup – Construction 5 logements – Prêt PLAI (prêt locatif aidé insertion)

Le conseil municipal, à l'unanimité, a accordé sa garantie pour 2 prêts contractés par la société BATIR CENTRE auprès de la Caisse des dépôts et consignations jusqu'au complet remboursement des sommes dues. Les sommes garanties s'élèvent à 379 000€.

Elles permettront la construction de 5 logements locatifs rue de Grainloup.

Garantie d'emprunt – rue Grainloup – Acquisition amélioration logement – Prêt PLAI AA

Le conseil municipal, à l'unanimité, a accordé sa garantie pour 2 prêts contractés par la société BATIR CENTRE auprès de la Caisse des dépôts et consignations jusqu'au complet remboursement des sommes dues. Les sommes garanties s'élèvent à 44 000 €.

Elles permettront la rénovation d'un logement locatif rue de Grainloup.

Tarifification des photocopies et divers

Le conseil municipal, à l'unanimité, a fixé des tarifs de photocopies, télécopies, cdroms réalisés à l'accueil. Les tarifs votés sont conformes aux règles en vigueur.

Nettoyage des locaux – Appel d'offres ouvert – lancement de la consultation

Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé le maire à engager la procédure de passation du marché public et à recourir à la procédure d'appel d'offres pour le nettoyage des locaux municipaux. Ce marché concerne plusieurs bâtiments municipaux et son montant annuel estimé s'élève à 145.000€HT.



Tarifs pour le séjour de Pâques 2011

Le conseil municipal, à l'unanimité, a fixé les tarifs du voyage des jeunes à Sarzeau dans le Morbihan de manière à ce que la part du coût restant à la charge des familles soit le même qu'en 2010 (selon le barème CAF). C'est ainsi que les tarifs évoluent de 66 € à 302 € selon les revenus de la famille.

AFFAIRE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE, AFFAIRES CULTURELLES

Tarifs 2011 du Musée de la Tonnellerie

Le Conseil Municipal à l'unanimité a fixé les tarifs du musée pour 2011. Ils restent identiques à ceux de 2010.

Tarifs 2011 de la boutique du Musée de la Tonnellerie

Le conseil municipal, à l'unanimité, a fixé les tarifs de la boutique pour 2011. Ils restent identiques à ceux de 2010.

Tarifs du spectacle d'automne 2011 de la bibliothèque municipale

Le conseil municipal, à l'unanimité, a fixé à 5 euros prix unique, le tarif du spectacle « Un nuage sur la terre » organisé par la bibliothèque municipale dans le cadre du spectacle d'automne. Ce spectacle sera donné par la compagnie « Les Veilleurs ».

SPORTS VIE ASSOCIATIVE

Attribution des subventions aux associations pour 2011

Le conseil municipal, à l'unanimité, a accordé des subventions à 4 associations caciennes pour un total de 2 910 euros dont une subvention exceptionnelle à l'association « Le Brochet » de 500 €.

Convention avec l'école de la Bretauche

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la passation d'une convention avec l'école de la Bretauche en raison de sa subvention qui dépasse 23.000 €. Cette convention est rendue obligatoire par la loi.

URBANISME TRAVAUX VOIRIE ASSAINISSEMENT

Acquisition foncière pour alignement rue de la Herpinière

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé l'acquisition foncière pour un alignement rue de la Herpinière d'une surface de 68m² au prix de 10€ le m².

Acquisition foncière pour alignement rue du Godet

Le conseil municipal à l'unanimité a approuvé l'acquisition foncière pour un alignement rue du Godet d'une surface de 33m² au prix d'1€ symbolique.

Cession de parcelle AE243 p (lot 3) du parc d'activité rue Jean Bertin

Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé la vente d'une parcelle du parc d'activité cadastrée AE243p (lot3) pour une contenance de 2080m².

L'acquéreur est la société SCI FOVEA et le prix est de 70 €HT le m² soit 145 600 € HT.

Cession de parcelle AE243 p (lot 2) du parc d'activité rue Jean Bertin



CHÉCY

Le conseil municipal à l'unanimité a autorisé la vente d'une parcelle du parc d'activité cadastrée AE243p (lot2) pour une contenance de 2476 m².

Les acquéreurs sont MM.MESSER et GADENE et le prix est de 65 €HT le m² soit 160 940 € HT.

Récupération des ouvrages communs lotissement Les Chartreux

Le conseil municipal, à l'unanimité, a confirmé la reprise des ouvrages communs du lotissement des Chartreux. Cette rétrocession prévue depuis 1985 n'avait pas atteint le terme de la procédure.

Fourniture de services téléphonie fixe et mobile – Convention groupement commandes

Le conseil municipal, à la majorité (23 pour, 6 abstentions), a autorisé la participation de la ville à un groupement de commandes avec d'autres villes et l'AggLO pour des services de téléphonie. M.TINSEAU et M.MAUPETIT représenteront la ville dans ce groupement.

Extension du réseau ERDF pour alimenter les 3 lots à bâtir rue Jean Bertin

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la prise en charge de l'extension du réseau électrique ERDF dans le parc d'activité pour desservir 3 nouvelles parcelles.

La ville subventionnera cette extension à hauteur de 60% des travaux prévus qui s'élèvent à 7.094€ HT.

INFORMATIONS LÉGALES

N° Décision	Date	Personne ou organisme concerné	Objet
2011.03.01	03.03.11	Service Finances	Création d'une régie brocante
2011.03.02	03.03.11	Service Finances	Modification de la régie culturelle

INFORMATIONS DIVERSES

le maire donne des précisions sur les nouvelles délégations qu'il confie aux adjoints :

- Mme GLOMERON recevra la délégation des finances et du redressement des comptes de la commune
- M. RABILLARD recevra la délégation de l'action sociale et des solidarités locales mais abandonnera celle des finances.

le maire rappelle divers évènements qui se sont produits récemment :

La présentation du rapport de la chambre régionale des comptes a été faite devant un public très nombreux qui a pu constater l'état réel des finances de la ville établi par des magistrats. Le maire remercie les personnes présentes à cette réunion et précise que les échanges ont été de qualité et pertinents. Il indique qu'après ce rapport, il ne pourra plus y avoir de polémiques sur l'état réel des finances issu de la gestion du Maire et de l'équipe précédents.

Le maire indique que le samedi 19 mars, une rencontre entre élus et nouveaux arrivants à Chécý a eu lieu. Elle a rassemblé près de 80 personnes.

Monsieur le Maire félicite la FCPE pour la marche organisée le dimanche 20 mars.



CHÉCY

Il félicite également la chorale Arc-en-Ciel pour l'organisation du 24^e Printemps de Chécý dont le public est parfois venu de très loin.

Le maire indique que la rénovation de la gendarmerie entre maintenant dans une phase opérationnelle. Il remercie le député Jean-Louis BERNARD pour son implication à faire aboutir ce dossier compliqué. Il remercie également le sénateur Jean-Pierre SUEUR.

Le maire communique un document à certains conseillers absents à la précédente séance du Conseil Municipal.

Il indique qu'il a engagé une démarche pour que le droit puisse être respecté au regard d'une distribution de tracts diffusant de fausses informations sur la gestion actuelle de la commune.

Le maire rappelle les conséquences malheureuses qu'a connu le Japon. Il précise que la ville accompagnera les associations caciennes qui voudront initier une démarche d'aide aux sinistrés.

Madame BAULINET invite le public à assister à la réunion plénière du conseil municipal des enfants prévue le 12 avril à 18 heures. Les 3 commissions du CME présenteront leurs projets. le maire remercie Mmes GACOIN, DUFOUR et DANCRE pour leur investissement dans le fonctionnement du CME.

Monsieur TINSEAU annonce que l'inauguration de l'orgue rénové aura lieu début octobre. Il précise qu'une souscription est en cours pour le parrainage des tuyaux.

La séance est levée à 22h35.

A Chécý, le lundi 28 mars 2011

Le maire, Jean-Vincent Vallies